



# LETTRE D'INFORMATION

## N°23 - Décembre 2013



**☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08**

**FAX : 03.88.51.23.25**

**✉ [mairie.donnenheim@orange.fr](mailto:mairie.donnenheim@orange.fr)**

**<http://www.donnenheim.fr>**

Le mot du Maire

Chers habitants,

L'année 2013 s'achève. Ce fut une année pleine en termes de décisions, de choix et d'orientations importantes pour le développement communal.

Ce fut également une année de travail très dense sur de lourds dossiers tels que le nouveau lotissement qui est aujourd'hui en plein essor et la construction sur notre ban d'une école intercommunale (elle regroupera les élèves de Olwisheim, Mittelschaeffolsheim, Bilwisheim et Donnenheim) qui s'annonce pour début janvier. C'est une grande nouvelle pour le développement de notre commune ; cela illustre, après tant d'années d'attente, le travail réalisé.

Ces deux projets phares, vous l'imaginez bien, ont mobilisé et mobilisent encore une grande partie de notre énergie et ont demandé une attention de tous les instants.

Mais cela n'a pas occulté pour autant l'avancée des autres actions communales. Pour exemple, la création des extensions de la rue du Coteau et de la rue des Cyprès, la rénovation de la 1<sup>ère</sup> tranche de la rue des Cyprès, la sécurisation du pont enjambant le *Dorfgraben* (rue du Canal), la mise aux normes de sécurité d'édifices publics tels que l'église et la salle polyvalente, la poursuite de la politique d'embellissement, la rénovation de l'éclairage public, etc.

Oui... 2013 a été riche en évolutions propices au développement de notre commune.

Mais pas seulement 2013.

Cette dynamique est en place depuis 2008.

Depuis 2008 je conduis une équipe municipale qui œuvre pour une politique de gestion saine et transparente, pour un développement ambitieux tout en étant contrôlé.

Mon équipe et moi avons le souci de l'intérêt général et la responsabilité de préparer l'avenir. C'est une lourde tâche mais nous l'assumons avec votre confiance.

Permettez moi enfin, à la veille de ces fêtes de fin d'année que je vous souhaite douces et joyeuses, de vous adresser pour l'année 2014, tous mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour vous, vos familles et vos proches.

Votre maire,  
Guy Repp

---

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

## ☞ RAPPEL – Listes électorales

2014 verra se tenir les élections municipales (23 mars pour le 1<sup>er</sup> tour et 30 mars pour l'éventuel second tour) ainsi que les élections européennes (25 mai). Pour pouvoir voter lors de ces rendez vous il vous faut être impérativement **inscrits sur les listes électorales de Donnenheim AU PLUS TARD le 31 décembre 2013.**

Afin d'accueillir les retardataires, votre mairie sera donc exceptionnellement ouverte au public le mardi 31 décembre de 9h à 11h00.

## ☞ VOEUX DU MAIRE

Le Maire présentera ses vœux à la population et fera un point sur l'action communale, le samedi 11 janvier à 17h00, en salle polyvalente

## ☞ URBANISME

- ECOLE :  
Les travaux, sous l'égide de la CCRB, devraient commencer dès le 9 janvier 2014 pour se terminer en été 2015 et accueillir ainsi la rentrée de septembre 2015. Cette école intercommunale comprendra également une unité périscolaire. Le coût global est de ce chantier est de 4,7 millions d'euros.
- LOTISSEMENT DES OIES :  
Les constructions s'enchainent. De chaque coté de cette nouvelle rue des Cigognes des toit plats côtoient allégrement des toits à pentes. Toutes les constructions sont BBC (bâtiments basse consommation). L'ensemble des lots ayant trouvé preneur, le chantier, malgré la trêve hivernale, avance vite.
- DISTRIBUTION DE GAZ :  
Le réseau de transport de gaz qui passe pour partie sur le ban de Donnenheim est reconditionné en réseau de distribution. Cela signifie pour Donnenheim une nouvelle énergie bientôt à disposition pour le chauffage, la production d'eau chaude ou la cuisine : le gaz naturel.  
Nous sommes actuellement en phase de procédure de DSP (Délégation de service public), c'est-à-dire recherche et attribution de ce marché gaz à un opérateur gestionnaire et régisseur.
- ECLAIRAGE PUBLIC :  
Les travaux de remplacement des têtes de mâts de l'éclairage public rue du Coteau et rue des Cyprès par des têtes L.E.D. débiteront en ce début de nouvelle année, sans doute après que les services techniques de la Communauté de Communes se soient libérés des taches de démontage des nombreuses décorations de Noël sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

---

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

## ☞ **RECENSEMENT INSEE:**

Le recensement 2014 prendra place du 16 janvier au 17 février 2014.

A partir du 16 janvier, un agent recenseur communal, M. Christian BOUSQUET, déposera à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement sous votre toit, ainsi qu'une notice d'information.

Il est habilité à vous aider à remplir vos questionnaires.

Il conviendra avec vous de la date à laquelle il reviendra récupérer ces documents, une fois que vous les aurez totalement renseignés et signés, mais vous pouvez aussi choisir de venir vous-même les déposer en mairie.



**IMPORTANT :** Pour votre sécurité, ne laissez pas n'importe quel inconnu entrer chez vous. **M. Christian BOUSQUET est le seul recenseur officiel pour Donnenheim. Il sera détenteur d'une carte tricolore comportant sa photo et signée du Maire.**

## ☞ **RECENSEMENT DES JEUNES et JAPD** (à ne pas confondre avec le recensement INSEE)

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

Cette démarche obligatoire du parcours de citoyenneté peut également être accomplie par votre représentant légal.

Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- livret de famille des parents
- justificatifs de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée lorsque vous serez convoqué(e) à la journée d'Appel de Préparation à la Défense, mais également lors de vos inscriptions à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

A noter que cette attestation n'est donnée qu'une seule fois. En cas de perte, votre mairie ne pourra pas vous délivrer de duplicata. Il vous faudra alors prendre contact avec le Centre du Service National à Strasbourg (03.90.23.37.52)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : <http://www.defense.gouv.fr>

---

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

## LECTURE PUBLIQUE

Notre bibliothèque ? Le Réseau de lecture publique ? La médiathèque ? Comment ? Pour qui ?

Pour plus de clarté, résumons :

- le Réseau Lecture Publique de la Communauté de Communes regroupe les bibliothèques de Donnenheim, Mommenheim, Olwisheim et la médiathèque de Brumath
- le Réseau est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes sur présentation d'une carte d'adhérent
- pour obtenir cette carte rendez vous dans votre bibliothèque avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour les mineurs il sera également demandé une autorisation parentale.
- le réseau, c'est un catalogue commun de 20 000 titres
- vous avez accès à l'ensemble du réseau avec une seule et même carte (par adhérent). Vous empruntez par exemple un document à la médiathèque de Brumath, vous pouvez le rendre à la bibliothèque de Donnenheim ou faire l'inverse. De même, vous recherchez tel ou tel document mais vous n'avez pas le temps d'aller fouiller la médiathèque ? Simple ! Vous le commandez auprès de la bibliothèque de Donnenheim qui se le fera livrer par la navette suivante ; vous n'aurez alors plus qu'à venir le récupérer dans votre bibliothèque
- c'est aussi la possibilité de réservations en ligne
- un « guide du lecteur » répond à toutes vos questions. Il est disponible en bibliothèque de Donnenheim (03.88.25.76.40) qui est ouverte au public tous les samedis de 14h30 à 16h00, à l'étage de la salle polyvalente.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

La présente lettre d'information de même que toute autre communication émanant de votre mairie peut vous être adressée par voie de courriel en lieu et place des fichiers papiers régulièrement déposés dans votre boîte aux lettres.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous faire connaître et de donner votre (vos) adresse(s) courriel à la mairie : [mairie.donnenheim@orange.fr](mailto:mairie.donnenheim@orange.fr)

Votre adresse ne sera communiquée à aucun autre tiers.

Cette démarche, qui nécessite votre assentiment, fait partie de ces petits « plus » qui participent à la protection de la planète. *Les économies de papier permettent de sauver quelques arbres mais également de diminuer les déchets inhérents.*

## AGENDA

- 31 décembre 2013 : date limite des inscriptions sur les listes électorales – Mairie
- 11 janvier 2014 : vœux du Maire à la population – Salle polyvalente
- 12 janvier : déjeuner des Aînés – Salle polyvalente
- 22 mars : dîner-loto organisé par le tennis-club – Salle polyvalente
- 23 mars : élections municipales 1er tour – Mairie
- 30 mars : élections municipales 2<sup>ème</sup> tour – Mairie
- 8 mai : vide-greniers organisé par l'ASL – Cœur du village
- 25 mai : élections européennes – Mairie
- 21 juin : bal de l'ASL - Animé par un DJ + tartes flambées – Verger communal.

---

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00